



Comment faire avec mon mari

Par **angel2010**, le **17/04/2009** à **11:06**

Bonjour,
voilà j' ai découvrert sur un site que mon mari rencontra des femmes et leur cachant bien entendu mon existence j' ai pu imprimer les discussions et il leur dit l' aime quil a hate de les revoir et etc.... je suis maman de deux enfants bas age je voudrai me séparer de lui mais lui dit qu il ma paass tromper juste virtuelle etc mais bon il les a quand meme rencontre bref jen ai plus confiance que puis je faire et dans le meilleur des cas pour les enfants merci

Par **Upsilon**, le **17/04/2009** à **13:57**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Première chose: Je vous déconseille fortement de quitter le domicile conjugal sans autorisation d'un juge. Cela se retournerait contre vous pour la garde des enfants.

La première chose à faire, c'est de contacter un avocat pour voir dans quelle mesure vous pourriez demander le divorce pour faute. (puisque je pense que votre mari n'acceptera pas de divorcer à l'amiable? S'il accepte, vous contactez un avocat tous les deux).

Si votre mari n'accepte pas, contactez un avocat de votre côté et assignez le en divorce pour faute, avec les documents que vous avez recueillis.

La procédure va être longue et éprouvante, je vous souhaite tout le courage nécessaire pour la mener à son terme, pour vous et vos enfants.